

Mise en ligne : 18 juin 2014.
Dernière modification : 10 août 2021.
www.entreprises-coloniales.fr

OPTORG (1954-1981)

Épisode précédent :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Optorg_1919-1954.pdf

RETOUR DU SIÈGE DE SAÏGON À PARIS

Compagnie Optorg

(L'Information financière, économique et politique, 29 juin 1955)

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue à Saïgon le 21 juin 1955. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1954 qui font ressortir un bénéfice de 143.423.608 fr. et voté le dividende proposé de 200 fr. brut par action.

Le conseil d'administration, dans sa réunion du 24 juin 1955, a décidé la mise en paiement immédiate de dividende dont le montant net sera de 152 fr. pour les titres au nominatif et 142 fr. pour les titres au porteur.

Au cours de cette même réunion, le conseil d'administration a décidé de transférer le siège social de Saïgon à Paris, 63, avenue des Champs-Élysées.

1955 : PRISE DE CONTRÔLE DES ANCIENS CH. PEYRISSAC

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Peyrissac_1876-1963.pdf

OPTORG

[Desfossés 1956/1746]

S.A., 1919.

Siège social : Paris, 63, av. des Champs-Élysées.

Lemoult (Robert)^[00/00], 1732 (v.-pdt SHO), 1746 (pdg Optorg), 1748 (Peyrissac), 1935 (GH Mumm et Cie).

Lorthiois (Jules), 1746 (Optorg).

Bernard (*Paul* Henri)[1892-1960][Ép. Elsa Bonnaffé. Polytechnicien], 305 (v.-pdt SOFFO), 435 (pdt TAI), 463 (Chalandage et remorquage de l'Indochine), 629 (Études et exploit. minières de l'Indochine), 734 (Équatoriale des mines), 899 (Laminaires à froid de Thionville), 1438 (Phosphates du Tonkin), 1679 (Soieries F. Ducharne), 1746 (Optorg), 1796 (Sangha-Oubangui), 1805 (pdt Caoutchoucs Indochine), 1811 (Indoch. de cult. tropicales), 1844 (Plantations indoch. de th), 2055 (pdt Lesieur-Afrique-Casablanca), 2056 (Lesieur-Afrique-Dakar), 2173 (La Rochette), 2178 (CENPA), 2199 (Papeteries de l'Indoch.).

Blondel (Jean)^[xx/00][ép. 1941 Denise Schwob d'Héricourt, nièce de James Schwob d'Héricourt (co-fdt et anc. pdt d'Optorg), divorcée de Georges-Emmanuel Lang, puis de Christian de Castries (fait général à Diên-Biên-Phu), 1746 (Optorg), 1748 (Peyrissac).

Dang Ngoc Chan (le docphusu), 1746 (Optorg)

Durand-Réville (Luc), 463 (Chalandage et remorquage Indochine), 1650 (pdg Gonfreville), 1731 (CICA), 1732 (pdg SHO), 1746 (Optorg), 1748 (Peyrissac), 1796 (CFSO).

Schwob d'Héricourt (Marcel)(fils de James et de Berthe Lang), 1746 (Optorg), 1935 (GH Mumm).

Bezard (R.), 1324 (comm. cptes SIPEA), 1746 (comm. cptes Optorg), 1814 (comm. cptes Plant. réunies Cunin, 890 (Métallurg. du Nickel),, 1516 (comm. cptes Fabrikoid), 1746 (comm. cptes Optorg), 1774 (comm. cptes Cotonaf), 1787 (Nosybéenne d'indus. agric.).

CAPITAL SOCIAL : 300 millions de fr., divisé en 400.000 actions de 750 fr. À l'origine, 2 millions de fr. Porté à 3 millions en 1919, à 20 millions en mai 1920 ; à 30 millions en novembre 1927; à 35 millions en 1928, et à 50 millions en février 1930. Ramené en 1932 à 40 millions par réduction du nominal de 500 à 400 fr., puis en octobre 1935 36 millions par le remboursement de 10.000 actions P à vote plural ; en janvier 1937 à 24.750.000 fr. par le remboursement de 125 fr. par action libérée et décharge de 125 fr. par action non libérée. En mai 1938, il fut ramené à 22.500.000 fr. par le remboursement de 25 fr. par action. Porté en 1940 à 33.750.000 fr. Du l'incorporation au capital d'une somme de 11.250.000 fr. prélevés sur les réserves et la création de 45.000 actions de 250 fr. attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une nouvelle pour 2 anciennes. Porté en 1945 à 50.625.000 fr. par la création de 67.500 actions de 250 fr. attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une nouvelle pour 2 anciennes. Porté en 1946 à 100 millions par l'émission à 400 fr. de 197.500 actions de 250 fr., puis en 1948 à 150 millions par élévation du nominal des actions de 250 à 375 fr. ; en 1949 à 200 millions par élévation du nominal des actions de 375 à 500 fr. et, la même année, à 300 millions par élévation du nominal de 500 à 750 fr.

en milliers de fr.	Bénéfice nets	Divid. et tantième
1945	9.673	3.652
1946	37.001	16.619
1947	96.244	26.543
1948	138.091	45.663
1949	154.337	57.167
1950	157.733	79.519
1951	172.454	91.445
1952	173.625	91.562
1953	180.422	96.242
1954	143.424	92.542

COMPAGNIE OPTORG

(L'Information financière, économique et politique, 24 mai 1956)

Les comptes de l'exercice 1955 font ressortir un bénéfice de 52.093.566 fr. Le conseil proposera de distribuer un dividende de 90 fr. brut par action.

L'assemblée ordinaire va être convoquée pour le jeudi 14 juin, à Paris, 38, avenue Pierre-1^{er}-de-Serbie.

D'autre part, une assemblée ordinaire sera convoquée le jour à l'effet de :

- ratifier le transfert du siège social de Saïgon à Paris ;
- modifier les statuts, notamment pour les mettre en harmonie avec la législation métropolitaine ;
- procéder au regroupement des actions conformément aux dispositions du décret du 4 août 1949.

(L'Information financière, économique et politique, 19 juin 1956)

L'assemblée ordinaire du 14 juin a adopté à l'unanimité toutes les résolutions. Les comptes de 1955 se soldent par un bénéfice net de 52 millions 93.566 francs et le dividende a été fixé à 90 francs brut par action

Le rapport du conseil signale que les activités classiques de la société ont été poursuivies dans le Sud-Vietnam, au Cambodge et au Laos où la société a reconnu opportun d'ouvrir deux comptoirs : l'un à Paksé, l'autre à Vientiane, qui ont donné déjà des résultats encourageants.

En Algérie, les opérations de la société affiliée Soméchange ont marqué une progression sensible.

Dans l'ensemble, la société a essayé de compenser par des activités nouvelles celles que, par suite de la situation politique, elle a été forcée d'abandonner, notamment au Tonkin. Son plan d'expansion en Afrique lui a permis d'équilibrer géographiquement ses positions.

L'assemblée extraordinaire a apporté différentes modifications aux statuts et décidé le regroupement des actions de 750 francs en titres de 3.000 francs. Les opérations d'échange à raison de 4 anciennes pour 1 nouvelles débiteront le lundi 2 juillet.

AVIS DIVERS

(L'Information financière, économique et politique, 20 juin 1956)

COMPAGNIE OPTORG

L'assemblée extraordinaire du 14 juin 1956 ayant décidé le regroupement des actions conformément aux prescriptions du décret du 4 août 1949 sur la case de 4 actions anciennes de 750 fr. contre 1 action nouvelle de 3.000 fr., les opérations matérielles d'échange débiteront le lundi 2 juillet 1956 et seront domiciliées aux guichets de la B.N.C.I. et du Crédit Lyonnais.

Compagnie Optorg

(L'Information financière, économique et politique, 19 octobre 1956)

Le conseil d'administration a décidé la mise en paiement, à dater du 26 octobre 1956, du dividende afférent à l'exercice 1955, dont le montant net sera de

— pour les actions non regroupées (coupon n° 30) : 81 francs par titre au nominatif ; 74 fr. par titre au porteur ;

— pour les actions regroupées (coupon n° 1) : 325 francs par nominatif : 295 francs par porteur.

CIE OPTORG

(L'Information financière, économique et politique, 20 décembre 1958)

L'assemblée ordinaire du 18 décembre a approuvé les comptes de l'exercice 1957 qui se soldent par une perte de 46.894.177 fr. reportée à nouveau.

Compagnie Optorg
(*L'Information financière, économique et politique*, 26 juin 1959)

L'exercice 1958 se solde par une nouvelle perte de 9-934.251 fr. contre 46.894.177 fr. en 1957.

Le conseil proposera à l'assemblée ordinaire convoquée pour le 23 juillet d'imputer sur la réserve pour éventualités diverses la perte de l'exercice ainsi que le report des exercices antérieurs débiteur de 44 millions 693.914 fr.

Au bilan à fin décembre 1958, le portefeuille-titres et valeurs de placement sont portés pour 1.122.478.675 fr. contre 1.120.646.072 fr.

1962-1969 : Robert Lemaigen (ancien pdg de la SCAC et ancien administrateur de Peyrissac) est pdg d'Optorg.

1969-1981 : Xavier Torre, pdg d'Optorg.

Pierre Bléton, *Les Financiers*,
Éditions Économie et humanisme/Les Éditions ouvrières, Paris, 1969)

[48] La Compagnie Optorg, a consolidé sa position [49] africaine par diverses absorptions, en compensation de sa retraite indochinoise, et s'est manifestée en France en créant trois Monoprix, en s'intéressant à la construction de bungalows de week-end, à l'importation des bois et en prenant le contrôle d'une affaire de quincaillerie pour le bâtiment.

[125 n] Participation de Suez dans Optorg.

=====

1974 : Suez transfère ses 10,32 % d'Optorg aux assurances Abeille (Optorg prenant en contrepartie 3,64 % d'Abeille) et la société Ogem*, vieille affaire néerlandaise de distribution de gaz et d'électricité en Indonésie et au Surinam, apporte à Optorg ses participations dans quatre filiales Stokvis en Afrique, en échange de 23 % du capital d'Optorg.

OPTORG
Poursuite de l'expansion
(*Valeurs actuelles*, 3 janvier 1977)

Dans le cadre de sa politique d'expansion en France, la Compagnie vient d'acquérir une participation majoritaire dans la société Sanitaire Martin, entreprise de négoce, spécialisée principalement en matériels sanitaires, carrelages et menuiseries préfabriquées.

A partir de deux points de vente à la périphérie de Bordeaux (Saint-Jean-d'Ilac et Cadaujac), représentant 13.000 m² de surface couverte, la société occupe dans le Sud-Ouest une position régionale de premier plan. Elle réalisera en 1976 environ 35.000.000 F de CA (ht) en dégageant d'excellents résultats.

M. David Martin, fondateur de la société Sanitaire Martin, conserve une participation importante. Il continuera de la diriger et à ce titre d'en assurer l'animation et le développement.

MAGASINS.

Dafsa, *Liaisons financières*, 1978 :

COMPAGNIE OPTORG

5, RUE BELLINI, 92800 PUTEAUX

ACTIONNAIRES

ABEILLE (CIE INDUSTRIELLE DE L')	10,00
détenue par PARTICIPATIONS MOBILIÈRES (SOCIÉTÉ)	10,36
BLONDEL (FAMILLE)	6,78
CHAVANEL (FAMILLE)	5,24
OTRA N.V (PAYS-BAS)	23,26
PARTICIPATIONS MOBILIÈRES (SOCIÉTÉ)	10,00
détenu par ARNA FINANCIÈRE	43,02
SOFINA	27,06

PARTICIPATIONS

AFRICAUTO SÉNÉGAL	83,28
AFRICYCLE (CÔTE D'IVOIRE)	40,76
AGRIMOD	74,96
C.E.C.A. GADIS (EXPLOITATION COMMERCIALE AFRICAINE-GABON DISTRIBUTION) (GABON)	42,92
C.F.P.F. (CIE FRANÇAISE PARTICIPATION FINANCIÈRE)	95,00
CHAVANEL (STÉ GUINÉENNE)(GUINÉE)	99,80
COPERNIC (STÉ IMMOBILIÈRE)	91,88
C.S.I. (CONSTRUCTION SERVICE INTERNATIONALE)	47,50
qui détient COSSA.(CONSTRUCTION SERVICE SAUDI)	64,00
DUPONT SANITAIRE-CHAUFFAGE	88,70
ELECTEL	94,50
E.R.G. (ÉTS R. GONFREVILLE)(CÔTE D'IVOIRE)	10,00
qui détient SGOM (STE DE GESTION OUTRE-MER)	99,96
SOLINCI (SOCIÉTÉ LINGERIE CÔTE D'IVOIRE)(CÔTE D'IVOIRE)	45,00
GABOMA (GRANDS MAGASINS GABON)	28,90
GRIRRI (GIE ROSNY)	7,90
HYPERGABON	29,00
qui détient LIBREMAG (LIBREVILLOISE DE MAGASINS)(GABON)	73,93
IMACY (INDUSTRIE MALIENNE DE CYCLE CYCLOM)	40,00
ISENCY (INDUSTRIE SÉNÉGALAISE DU CYCLE)	28,56
ITOCY (INDUST TOGOLAISE CYCLE)(TOGO)	10,00
IVOLCY (INDUSTRIE VOLTAÏQUE DU CYCLE)	12,99
JOFFRE (STE IMMOB. DE L'AVENUE)	9,98
LIVRY-GARGAN (STE EXPLOITATION MAGASIN)	9,99
MABECY (Rép. pop. BÉNIN)	20,00
M.A.C. (MANUFACTURE AFRICAINE DE CYCLE)(CÔTE D'IVOIRE)	14,03
MAISON DU CYCLE SA (LA)(CAMEROUN)	20,00
MARTIN (SANITAIRE)	77,86
MOTOCAM (CAMEROUN)	50,98
MULLE PATTYN ET CIE	94,43
qui détient SANISHOP	30,00

P.C.S.B. (PROGRÈS CHAUFFAGE SANITAIRE)	90,29
PEYRISSAC CÔTE D'IVOIRE (ÉTS)	73,08
PEYRISSAC GUINÉE (ÉTABLISSEMENTS)	99,99
PEYRISSAC HAUTE VOLTA (ÉTS)	64,96
qui détient VOLTACYCLE	48,00
PEYRISSAC MALI (ÉTS)	99,90
PEYRISSAC MAURITANIE (ÉTS)	99,52
PEYRISSAC NIGER (ÉTS)	99,90
PEYRISSAC SÉNÉGAL (ÉTS)	99,98
RIVES S.A.	93,10
R.T.D.M (RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE DU MIDI)	86,45
S.H.O. BOIS [SOCIÉTÉ DU HAUT-OGOOUÉ](GABON)	99,90
SHO CAMEROUN	99,90
S.H.O. CENTRAFRIQUE	99,90
S.H.O. CONGO	99,90
S.H.O. GABON	99,98
S.H.O. TCHAD	99,75
SIPCA (PRODUITS CHIMIQUES AROMATIQUES)(CAMEROUN)	19,80
SOCITEL(CÔTE D'IVOIRE)	54,90
SOGAME (STE GABONAISE DE MATÉRIEL ÉQUIPEMENT)	50,98
SONEAC	5,70
SOREPEL(CÔTE D'IVOIRE)	89,25
SOSERCAM (SERRURERIE CAMEROUNAISE)	10
SOVINGAB (STE DES VINS DU GABON)	20,22
STOKVIS COTE D'IVOIRE	99,73
STOKVIS NIGERIA LTD	58,36
STOKVIS-NORD-AFRIQUE (MAROC)	49,99
TUNZINI AFRIQUE (TOGO)	10,00
TUNZINI AFRIQUE (COTE D'IVOIRE)	13,27
U.T.R. (UNITÉ TECHNIQUE ROSNY)	98,78
VÉLÉCLAIR S.A.	49,00
VÉLOR (MANUFACTURE DE CYCLES)	36,63

Valeurs actuelles, 6 janvier 1981 :

- En matière d'exploitation forestière, la firme traîne un boulet chronique, SHO-Bois, dont la filiale gabonaise est encore déficitaire en 1980, après avoir perdu en 1979 près de 19 millions de francs.

En 1968, Optorg racheta La Quincaillerie Centrale, devenue depuis Unité Technique Rosny (UTR) ; en dépit d'une restructuration entreprise depuis trois ans, UTR est encore déficitaire après plus de 2 millions de pertes en 1979. [...]

En 1974, la société Ogem*, vieille affaire néerlandaise de distribution de gaz et d'électricité en Indonésie et au Surinam, avait apporté à Optorg ses participations dans quatre filiales Stokvis en Afrique, et détenait depuis, en échange, 23 % du capital d'Optorg. Devant la réticence des pouvoirs publics, cette société vient d'en revendre 18. % : 2 % à Suez, qui en détenait déjà 10 %, et devient ainsi le premier actionnaire ; 9 % au Crédit, Agricole, et 7 % à l'UAP. Ogem conserve 5 %, aux côtés des familles Blondel (6,4. %) et Chavanel (4,6 %).

Cette prédominance nouvelle. de Suez suffit à réactiver des rumeurs déjà anciennes de grandes manœuvres autour d'Optorg, et de coopération avec les différentes filiales internationales du groupe de la rue d'Astorg.

Le groupe Optorg
in Jean Suret-Canale, *Afrique et capitaux*, t. 1, 1987, Paris, Éditions sociales

[126] en 1947, Optorg prenait une participation équivalant à un contrôle (41 %) dans la Société commerciale industrielle et agricole du Haut-Ogooué (en abréviation : Société du Haut-Ogooué-S.H.O.), une des plus anciennes sociétés concessionnaires d'Afrique équatoriale, disposant d'un réseau de traite en Afrique équatoriale et au Cameroun, et d'intérêts dans l'exploitation forestière et les transports fluviaux au Gabon, où elle conservait un domaine propre important. En 1955, Optorg prenait le contrôle (37,8 %) de la vieille maison de traite bordelaise Peyrissac, mise en difficulté par une gestion imprudente, et par là d'un réseau commercial couvrant l'Afrique occidentale française, complémentaire du précédent.

En fait, la S.H.O. et Peyrissac relevaient depuis longtemps de la sphère d'influence de la Banque de l'Union parisienne [la S.H.O. était liée à Mirabaud, co-fondatrice de la BUP, mais pas directement à la BUP, et Peyrissac ne l'était à aucun des deux ! Cet auteur communiste n'analyse pas le capital, il le fantasme], et l'extension du champ d'action africain d'Optorg s'accompagne d'une mainmise de la BUP qui se reflète dans la composition du conseil d'administration [en 1953, la BUP absorbe la maison Mirabaud, héritant de sa participation dans Optorg consécutive à l'apport de la SHO en 1947. Mais en 1963, la BUP n'a que 9 % d'Optorg et 4 % de la SHO. Pour une mainmise, c'est mince !], où les représentants de la famille Gradis disparaissent [elle se perpétue par Jean Blondel, marié à une Schwob d'Héricourt].

Dans le même temps, Optorg abandonne l'essentiel de ses activités en Indochine et en Extrême-Orient, mais, dès les indépendances (1960), s'implante en France dans le secteur des grands magasins (filiales Monoprix, en association avec les Galeries Lafayette).

C'est seulement en 1963 qu'Optorg entreprend la « restructuration » du groupe : Optorg absorbe Peyrissac et la S.H.O. et se fait représenter sur place par douze filiales de droit local, qui conservent la raison sociale Peyrissac en Afrique occidentale et la raison sociale S.H.O. en Afrique équatoriale et au Cameroun. Le [127] réseau est complété par l'absorption de la maison de traite bordelaise Chavanel (1966), dont les trois filiales locales (Sénégal, Guinée, Mali) s'ajoutent aux douze précédentes.

L'évolution de l'activité commerciale d'Optorg est comparable à celle des autres grands sociétés de traite traditionnelles.

Optorg s'est constitué un solide domaine commercial en France même : Monoprix à Merlebach, Livry-Gargan, La Garenne-Colombes ; absorption en 1968 de la Quincaillerie centrale, puis en 1974 de la quincaillerie « Aux mines de Suède » et de la firme FAREC qui seront regroupées dans l'Unité technique de Rosny-sous-Bois (U.T.R.) ; prise de contrôle de deux firmes de matériel électrique et téléphonique en 1974 (ENECTEL et Réseau téléphonique du Midi) ; ensuite, prise de contrôle de firmes de matériel sanitaire et de chauffage (Sanitaire Martin, à Bordeaux, en 1974, qui elle-même prendra en 1977 le contrôle de la firme marseillaise Sud-Confort ; en 1975, sociétés du groupe Dupont à Paris (Dupont et Cie, Dupont-sanitaire, Éts Albert Boisset) et S.A. Mulle-Patyn et Cie à Lomme-lès-Lille) ; en 1975, une participation de 30 % sera prise dans les Éts Duchesne S.A. (négoce de bois) ; affaire malheureuse puisque cette participation sera revendue au cours de l'exercice suivant au prix symbolique de un franc par action ! En 1977, prise de participation majoritaire dans deux firmes de distribution de matériel de travaux publics, Rives (de Toulouse, rayonnant sur quatorze départements dans le Sud-Ouest) et Agrimod (Strasbourg et Metz). En 1968, les bureaux d'achat sont transférés de Bordeaux à Paris, symbole de l'effacement des attaches provinciales originelles de la firme.

En 1970, 37 % des actifs d'Optorg sont situés hors d'Afrique (en France principalement) contre 63 % en Afrique.

Néanmoins, une plus forte proportion du chiffre d'affaires est réalisée en Afrique : 82 % pour l'exercice 1973-74 ; 78 % pour l'exercice 1975-1976. Les activités en France sont, comme on le verra, largement complémentaires de celles exercées en Afrique, relevant des mêmes domaines.

Les activités commerciales peu rentables (traite des produits, commerce général) étaient réduites à peu de chose dès les années soixante : la nationalisation de la traite de l'arachide au Sénégal avait fait perdre en 1962 à Peyrissac et Chavanel* l'essentiel de leurs activités d'exportation ; il restait à Chavanel la traite de la gomme, au chiffre d'affaires négligeable. La S.H.O. n'exportait plus rien depuis longtemps, en dehors du bois que nous considérerons à part.

Dès sa restructuration, Optorg abandonnera le commerce des « marchandises générales » pour ne maintenir que les activités d'importation, de vente et d'entretien de véhicules et matériels techniques, dans lesquelles ses filiales s'étaient déjà spécialisées [128] automobiles (Peugeot pour Peyrissac au Sénégal, en Mauritanie, en Guinée, au Mali ; Fiat au Cameroun, avec une filiale spécialisée Africauto — absorbée par S.H.O. Cameroun en 1965 ; Ford au Congo, Henschel, après absorption, par S.H.O.-Congo, en 1966, de la Société commerciale de Mayumba (SOCOMA) qui en était concessionnaire, etc.) ; quincaillerie, cycles ; mais surtout avec son département TRACTAFRIC (de la S.H.O.) commerce des engins forestiers et de travaux publics, dans lequel la S.H.O., concessionnaire dès avant la Seconde Guerre mondiale de Caterpillar au Gabon et au Congo, s'était spécialisée de longue date (Caterpillar, Poclair, Albaret, John Deere, etc.) ; enfin. matériaux de construction.

En 1972, Optorg prend le contrôle de la SOREPEL (Société ivoirienne de réparation de moteurs électriques) qui représente les matériels de la société suisse Brown-Boveri Optorg représente dans divers pays des matériels téléphoniques et électroniques (marques Ericson et Motorola) ; en 1973, Optorg prend la majorité dans Sicli-Afrique qui représente la Compagnie centrale Sicli (matériels contre l'incendie) et qui a des agences dans la plupart des pays d'Afrique francophone. Il s'agit ici d'un arrangement financier, Optorg et Sicli relevant de la même maison-mère : Sicli est en effet une filiale du holding La Mure, elle-même filiale de Suez après l'avoir été de l'Union financière et minière. En 1974, Optorg prend le contrôle des filiales africaines (Maroc, Sénégal, Côte-d'Ivoire, Nigeria) de la firme hollandaise Stokvis (vente de machines-outils).

Seule exception à l'abandon du « commerce général » : le Gabon, fief de la S.H.O., où celle-ci maintient une activité dans ce domaine à travers sa participation (majorité relative) à la société d'économie mixte CECA-GADIS (cf. supra : S.C.O.A.) dont elle est actionnaire pour 42 % (1967), en association avec la S.C.O.A. et l'État Gabonais, et aux grands magasins GABOMA (49 % contre 61 % à la S.C.O.A.).

Optorg est partie prenante dans HYPERGAB (hypermarché de Libreville ouvert en 1975) qui absorbera GABOMA en 1977.

La S.H.O. a transféré à la CECA-GADIS son réseau de magasins de détail GABUNIS, créé en 1962, mais a liquidé son réseau analogue New-CAM, au Cameroun, où le département commercial a été fermé en 1965.

Même date de fermeture au Tchad.

L'évolution du chiffre d'affaires des filiales africaines commerciales directes d'Optorg témoigne d'un progrès notable (de 12 à 22 millions entre 1963 et 1971) et d'une diversification géographique relative : les quatre États fournissant les plus gros chiffres d'affaires — Sénégal, Côte d'Ivoire, Cameroun et Gabon — qui représentaient près de 77 % du total en 1963, ne représentent plus que 67 % en 1971, malgré une progression notable en valeur absolue. On notera les progrès de la S.H.O.-Congo, liés à ceux de l'exploita- [129] tion forestière dans ce pays (fourniture d'engins et matériels forestiers).

Évolution des chiffres d'affaires des filiales commerciales d'Optorg (en millions de fr.)

	1962-63	1965-66	1970-71
Peyrissac-Sénégal	2.370	2.880	3.800
Côte d'Ivoire	1.740	2.500	3.800
Haute-Volta	900	980	1.650
Mauritanie	360	388	900
Mali	241	136	600
Chavanel-Mali			200
Peyrissac-Niger	210	300	465
SHO Cameroun	2.240 (1)	1.640	3.000
SHO Centrafrique	22	339	470
SHO Congo	630	1.389	1.860
SHO Gabon	3.000	4.150	4.293 (2)
SHO Tchad	470	161	150
TOTAL	12.183	14.854	22.188
dont Sénégal, Côte d'Ivoire, Cameroun et Gabon	76,77 %	75,22 %	67,15 %

(1) Y compris Africauto.

(2) Y compris la fraction du chiffre d'affaires de la CECA-GADIS correspondant à la participation d'Optorg (2.193 M.).

La répartition de ces mêmes chiffres d'affaires (total des filiales africaines commerciales directes) par types d'activités se présente pour 1970-1971 de la manière suivante :

Départements	MdF CFA	%
Tractafric	5	22,73
Quincaillerie, matériel industriel	4,9	22,27
Automobile	4,8	21,82
Matériaux de construction	3,2	14,55
Cycles-cyclomoteurs	2	9,09
Participation dans CECA-GADIS et GABOMA	2,1	9,55

[130] Les exercices suivants nous donnent une répartition par rubriques, englobant les exploitations forestières (et par conséquent non comparable avec le tableau qui précède) et dont nous donnons ici les éléments pour les exercices 1971-1972 et 1976-1977.

EXERCICES

(En pourcentage du chiffre d'affaires global des filiales africaines)

Exercice	1971-72	1976-77
Exploitations forestières	3	2
Commerce général	24	15
Matériaux divers	10	8
Matériel industriel et agricole	2	10
Téléphonie-incendie	1	4
Quincaillerie-outillage	16	16
Cycles et cyclomoteurs	7	10
Automobiles	18	16
Matériel forestier et de travaux publics	19	19
Total	100	100

En dehors des filiales commerciales directes, Optorg a des participations dans diverses entreprises commerciales ou de crédit communes à Optorg et à d'autres sociétés, notamment sociétés « vinaires » (placées sous le leadership de la C.F.A.O.) et sociétés de crédit automobile. Optorg participe à l'Union financière pour le développement africain (UFIDA) (voir supra, S.C.O.A.) dont son représentant détient la présidence. Optorg a enfin de petites participations dans la SCAC et dans CICA (filiale de C.F.A.O.), dans la SOFFO (holding satellite de la Banque de l'Indochine, puis de Suez).

En dehors du commerce proprement dit, le second grand domaine d'activité d'Optorg est l'exploitation forestière, le traitement et le commerce du bois.

Depuis longtemps, la vieille société concessionnaire du Haut-Ogooué avait profité de ses positions anciennes pour prendre place dans l'exploitation forestière au Gabon.

Les concessions de la S.H.O. au Gabon sont exploitées par la filiale S.H.O.-Bois et par la Société forestière d'Azingo (absorbée par S.H.O.-Bois en 1965).

Optorg a renforcé ses positions en 1969 par le rachat, et [131] l'extension de l'entreprise forestière E.G.T.B. (Entreprise générale de travail du bois) — concessions forestières et scierie à Bozoum, en République Centrafricaine — puis par une prise de majorité dans la SIFCAM (Société industrielle et forestière du Cameroun). Mais ces entreprises dont le développement se heurte aux difficultés d'évacuation, ainsi que la filiale similaire créée en Guyane française (fermée en 1980), n'ont pas atteint le stade de la [seuil de] rentabilité.

L'E.G.T.B. a été liquidée en 1975.

Enfin, Optorg s'est associé à la C.F.A.O., dans toute une série d'entreprises de montage de cycles et de cyclomoteurs en Afrique et a pris en 1970 une participation de 49 % dans la filiale spécialisée de la C.F.A.O. Veleclair.

Optorg a hérité de Peyrissac sa participation dans la Société auxiliaire africaine, (holding dirigé par le groupe Delmas et auquel participe la C.F.A.O.), qui contrôle une société de traite (la Manutention africaine), une filiale industrielle (Grande imprimerie africaine à Dakar) et a une participation dans les Salins du Siné-Saloum.

Optorg participe pour 35 % à Tunzini-Afrique (climatisation) dont la maison mère [Pont-à-Mousson] est liée à Suez (voir supra).

Optorg participe avec la S.C.O.A. à l'entreprise de parfumerie SIPCA (Cameroun) ; elle a une participation dans Alubassa (ustensiles en aluminium au Cameroun), dans l'huilerie SODEC de Lyndiane au Sénégal, enfin — héritage de la Société du Haut-Ogooué — dans l'usine textile ivoirienne Gonfreville, de Bouaké (et à travers Gonfreville,

dans diverses industries textiles ivoiriennes). Cette dernière participation a été réduite à 10 % en 1973, suite à la prise de participation majoritaire du gouvernement ivoirien.

Il avait été question en 1968 d'une fusion d'Optorg avec la SCOA. Ce projet a été finalement abandonné, probablement en raison des « affiliations » opposées des deux maisons (Suez et Paribas).

La participation « officielle »¹ de Suez dans le capital d'Optorg était de 10,32 %. Elle a été transférée en 1974 (dans le cadre des restructurations de l'époque) au groupe satellite Abeille (Optorg prenant en contrepartie 3,64 % du capital de l'Abeille). Dans le même temps, le groupe néerlandais OGEM N.V.H. (maison mère de la firme Stokvis, de Rotterdam), prenait une participation de 18 % dans Optorg, en rémunération de la cession de ses filiales (voir supra). Cette « intégration » paraissait marquer un premier pas dans la voie d'une internationalisation du capital d'Optorg. Est-ce là encore la crainte des nationalisations ? Cette participation d'OGEM (en difficulté à partir de 1979) a été en grande partie rachetée en 1980 par Suez et divers investisseurs institutionnels (Crédit agricole, etc.). En 1980, le groupe Suez est le principal actionnaire d'Optorg avec 12 % (Abeille 10 %, Suez 2 %) ; suivent le Crédit [132] agricole (9 %) et l'U.A.P. (assurances nationalisées) (7 %) ; OGEM garde 5,25 % ; les familles Blondel et Chavanel respectivement 6 et 5 %. En 1984 la répartition est la suivante : Suez : 13,2 % ; Crédit agricole : 10 % U.A.P. 9,9 % ; familles Chavanel et Blondel, respectivement 4,5 et 3,2 %.

Robert Lemaigen, P.-D.G. de 1962 à 1969, a été remplacé par un grand commis, l'ex-gouverneur des colonies Xavier Torre ; ce dernier a cédé la place fin 1981 à un autre grand commis, Jean[-Pierre] Prouteau, ancien haut dignitaire de la franc-maçonnerie, radical valoisien [centre droit], et ancien ministre de Giscard.

Optorg semble avoir mieux résisté à la conjoncture défavorable qui s'est ouverte en 1978 que la S.C.O.A.

Notons tout de suite que les deux firmes n'ont pas la même envergure : 5 331 salariés pour Optorg en 1975, contre 29.000 pour la S.C.O.A., chiffre d'affaires de l'ordre de 1 à 2,5 milliards de francs (1,3 en 1975 ; 1,9 en 1978 ; 2,1 en 1979 ; 2,6 en 1980) contre 6 à 9 milliards pour la S.C.O.A.

Pourtant, en 1978, beaucoup de ses départements et filiales sont déficitaires : la crise au Gabon touche directement Optorg qui y a une grande partie de ses actifs : chute verticale de la vente des engins mécaniques ; recul de la vente des automobiles. le CECA-GADIS est déficitaire et la firme met en cause « la multiplication vols dans le réseau des 145 magasins ». En 1980 seulement, l'exercice de la CECA-GADIS sera à nouveau « légèrement bénéficiaire ».

Le département forestier enregistre de lourdes pertes.

L'usine de sciages-menuiserie d'Oloumi (Libreville) voit sa production baisser de moitié de 1976 à 1978.

Cependant, l'exercice 1978 n'accuse qu'une réduction des bénéfices (d'un tiers, par rapport à 1977) ; les bénéfices de 1979 dont encore en léger retrait (7,1 %) ; ceux de 1980 (+ 26,3 %) marquent un redressement. La filiale forestière « S.H.O.-Bois » (Gabon) et l'ensemble des filiales sénégalaises enregistrent de lourdes pertes. Et, par ailleurs, Optorg a, dans le même temps, développé ses activités en direction du Moyen-Orient : création d'une filiale Construction Service International (C.S.I.) où Optorg a 47,5 % et l'IDI [Institut de développement industriel](c'est-à-dire l'État français) 42,5 %, et d'une sous-filiale (avec participations libanaises et saoudiennes) Construction Service Saudi Arabia (COSSA).

Seul l'exercice 1981 sera lourdement déficitaire (22,7 millions de FF de pertes) . Le redressement s'amorce en 1982 pour se confirmer en 1985 (Bénéfices 1982 : 3,3

¹ Les extrêmes soupçonnent toujours des pouvoirs occultes lors même qu'à l'époque dont il est question, les intérêts du grand capital étaient beaucoup plus transparents que les finances du Parti communiste (A.L.).

millions de FF ; 1983 : 10,2 ; 1984 : 12,8 ; 1985 : 14,7). C'est au prix d'une réduction massive des effectifs (1.900 salariés en moins de 1981 à 1984 de la cession de certaines participations et de la fermeture de certaines succursales (département auto du Cameroun, etc.)



Suite :

1981 : dans l'orbite de Suez

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Optorg_1981-1988.pdf